

Récapitulatif pour la P3M

SAISON 2023-2024

Désignation pour marqueur/délégué au terrain

NB pour les marqueurs:

Si vous ne vous êtes pas arrangé au préalable avec l'entraîneur de l'équipe que vous marquez, soyez là au minimum 45 minutes avant le début du match première. Cependant l'équipe dont vous vous occupez sera très heureuse de vous voir vous occuper du match réserve également.

!! il faut être affilié !!	Matches (heure match première)		Marqueur.euse (16 ans min)	Délégué.e au terrain (18 ans min)
Sam 11 novembre	P3M	16h	Parents P3M	
Sam 25 novembre	P3M	16h	Parents P3M	
Sam 13 janvier	P1M	20h		
Sam 27 janvier	P3M	16h	Parents P3M	
Sam 24 février	P3M	16h	Parents P3M	
Sam 30 mars	P3M	16h	Parents P3M	

Permanence bar

NB: heures approximatives car **peut dépendre des heures de fin des matchs... Soyez compréhensifs/ives! ;-)**

Sam 11 novembre	13h45 - 18h00	Parents P3M
Sam 25 novembre	13h45 - 18h00	Parents P3M
	18h00 - 22h30	
Sam 27 janvier	13h45 - 18h00	Parents P3M
	18h00 - 22h30	
Sam 24 février	13h45 - 18h00	Parents P3M
	18h00 - 22h30	
Sam 30 mars	13h45 - 18h00	Parents P3M
	18h00 - 22h30	